

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Vous traiterez l'un des trois sujets suivants :

1^{er} SUJET

Appliquer des lois justes suffit-il pour assurer la justice ?

2^{ème} SUJET

Est-ce par l'intériorité qu'il faut définir l'esprit ?

3^{ème} SUJET

Expliquer le texte suivant :

Il serait insensé de donner l'assaut, tête baissée, au monde technique ; et ce serait faire preuve de vue courte que de vouloir condamner ce monde comme étant l'œuvre du diable. Nous dépendons des objets que la technique nous fournit et qui, pour ainsi dire, nous mettent en demeure de les perfectionner sans cesse. Toutefois, notre attachement aux choses techniques est maintenant si fort que nous sommes, à notre insu, devenus leurs esclaves.

Mais nous pouvons nous y prendre autrement. Nous pouvons utiliser les choses techniques, nous en servir normalement, mais en même temps nous en libérer, de sorte qu'à tout moment nous conservions nos distances à leur égard. Nous pouvons faire usage des objets techniques comme il faut qu'on en use. Mais nous pouvons en même temps les laisser à eux-mêmes comme ne nous atteignant pas dans ce que nous avons de plus intime et de plus propre. Nous pouvons dire "oui" à l'emploi inévitable des objets techniques et nous pouvons en même temps lui dire "non", en ce sens que nous les empêchions de nous accaparer et ainsi de fausser, brouiller et finalement vider notre être.

Mais si nous disons ainsi à la fois "oui" et "non" aux objets techniques, notre rapport au monde technique ne devient-il pas ambigu et incertain ? Tout au contraire : notre rapport au monde technique devient merveilleusement simple et paisible. Nous admettons les objets techniques dans notre monde quotidien et en même temps nous les laissons dehors, c'est-à-dire que nous les laissons reposer sur eux-mêmes comme des choses qui n'ont rien d'absolu, mais qui dépendent de plus haut qu'elles.

HEIDEGGER, *Questions III*

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.

BACCALAUREAT GENERAL		
Coef : 7	SESSION 2007	Durée : 4 heures
Série : L		Epreuve : PHILOSOPHIE
Ce sujet comporte	1 page	Page 1/1

**L'usage de la calculatrice électronique est interdit.
Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets suivants :**

Premier sujet

Suffit-il de remplir ses devoirs pour être heureux ?

Deuxième sujet

Doit-on avoir peur de la technique ?

Troisième sujet

Expliquer le texte suivant :

Comme, dans un État libre, tout homme qui est censé avoir une âme libre doit être gouverné par lui-même, il faudrait que le peuple en corps¹ eût la puissance législative. Mais comme cela est impossible dans les grands États, et est sujet à beaucoup d'inconvénients dans les petits, il faut que le peuple fasse par ses représentants tout ce qu'il ne peut faire par lui-même.

L'on connaît beaucoup mieux les besoins de sa ville que ceux des autres villes ; et on juge mieux de la capacité de ses voisins que de celle de ses autres compatriotes. Il ne faut donc pas que les membres du corps législatif soient tirés en général du corps de la nation ; mais il convient que, dans chaque lieu principal, les habitants se choisissent un représentant.

Le grand avantage des représentants, c'est qu'ils sont capables de discuter les affaires. Le peuple n'y est point du tout propre ; ce qui forme un des grands inconvénients de la démocratie.

Montesquieu, *De l'esprit des lois*.

¹ "le peuple en corps" : le peuple constitué en unité politique.

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.

SESSION 2007	BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	
PHILOSOPHIE	Série ES	Durée : 4 heures
7PHESAN1	Coefficient 4	Page 1/1

L'usage des calculatrices est interdit.

Le candidat traitera l'un des trois sujets suivants selon son choix.

SUJET 1

Y a-t-il un art d'être heureux ?

SUJET 2

Suis-je ce que je crois être ?

SUJET 3

Expliquer le texte suivant :

Il n'y a donc point de liberté sans lois, ni où quelqu'un est au dessus des lois : dans l'état même de nature l'homme n'est libre qu'à la faveur de la loi naturelle qui commande à tous. Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas ; il a des chefs et non pas des maîtres ; il obéit aux lois, mais il n'obéit qu'aux lois et c'est par la force des lois qu'il n'obéit pas aux hommes. Toutes les barrières qu'on donne dans les républiques au pouvoir des magistrats¹ ne sont établies que pour garantir de leurs atteintes l'enceinte sacrée des lois : ils en sont les ministres² non les arbitres, ils doivent les garder non les enfreindre. Un peuple est libre, quelque forme qu'ait son gouvernement, quand dans celui qui le gouverne il ne voit point l'homme, mais l'organe de la loi. En un mot, la liberté suit toujours le sort des lois, elle règne ou périt avec elles ; je ne sache rien de plus certain.

1 – «magistrats» : ici, *dépositaires de l'autorité politique.*

2 – «ministres» : ici, *serviteurs.*

Rousseau, *Lettres écrites de la montagne*

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.

Session 2007	BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	
PHILOSOPHIE	SERIE S	Durée : 4 heures
7PHSCAN1	Coefficient 3	Page 1 sur 1